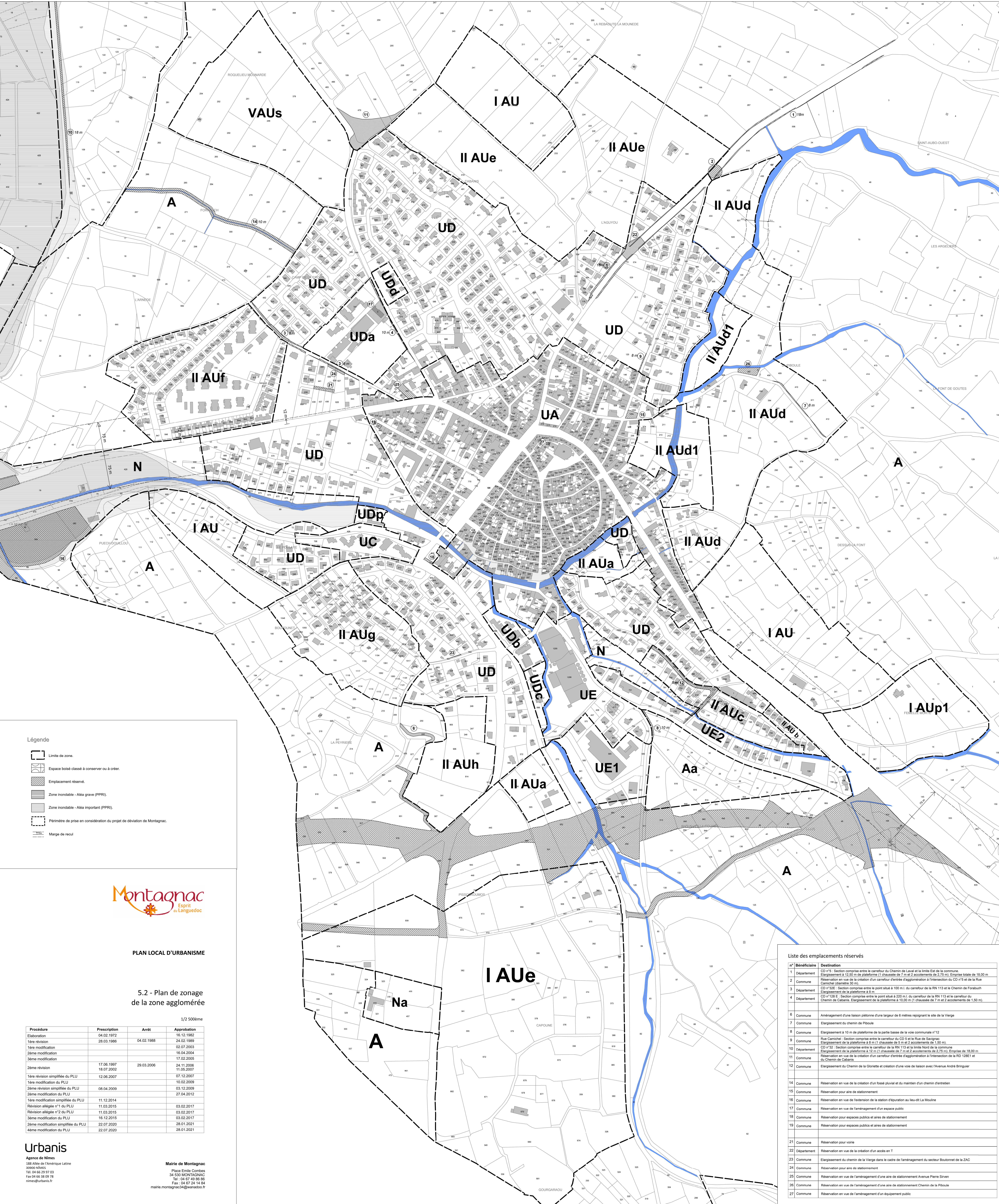




- Légende
- Limite de zone.
 - Espace boisé classé à conserver ou à créer.
 - Emplacement réservé.
 - Zone inondable - Aléa grave (PPRI).
 - Zone inondable - Aléa important (PPRI).
 - Périmètre de prise en considération du projet de déviation de Montagnac.
 - Marge de recul



PLAN LOCAL D'URBANISME

5.2 - Plan de zonage de la zone agglomérée

1/2 500ème

Procédure	Prescription	Arrêt	Approbation
Elaboration	04.02.1972		16.12.1982
1ère révision	28.03.1986	04.02.1988	24.02.1989
1ère modification			02.07.2003
2ème modification			16.04.2004
3ème modification			17.02.2005
1ère révision	17.06.1997	29.03.2006	24.11.2006
	18.07.2002		11.05.2007
1ère révision simplifiée du PLU	12.06.2007		07.12.2007
1ère modification du PLU			10.02.2009
2ème révision simplifiée du PLU	08.04.2009		03.12.2009
2ème modification du PLU			27.04.2012
1ère modification simplifiée du PLU	11.12.2014		
Révision allégée n°1 du PLU	11.03.2015		03.02.2017
Révision allégée n°2 du PLU	11.03.2015		03.02.2017
3ème modification du PLU	16.12.2015		03.02.2017
2ème modification simplifiée du PLU	22.07.2020		28.01.2021
4ème modification du PLU	22.07.2020		28.01.2021

Urbanis

Agence de Nîmes
388 Allée de l'Amérique Latine
30000 NÎMES
Tél : 04 66 29 97 03
Fax 04 66 38 09 78
nîmes@urbanis.fr

Mairie de Montagnac
Place Emile Combes
34 530 MONTAGNAC
Tél : 04 67 49 88 88
Fax : 04 67 24 14 84
mairie.montagnac34@wanadoo.fr

Liste des emplacements réservés

n°	Bénéficiaire	Détermination
1	Département	CD n°13 : Section comprise entre le carrefour du Chemin de Laval et la limite Est de la commune. Elargissement à 12,50 m de plateforme (1 chaussée de 7 m et 2 accotements de 2,75 m). Emprise totale de 18,00 m.
2	Commune	Réservation en vue de la création d'un carrefour d'entrée d'agglomération à l'intersection du CD n°5 et de la Rue Camichel (diamètre 30 m).
3	Département	CD n°32E : Section comprise entre le point situé à 100 m l. du carrefour de la RN 113 et le Chemin de Forbach. Elargissement de la plateforme à 8 m.
4	Département	CD n°128 E : Section comprise entre le point situé à 220 m l. du carrefour de la RN 113 et le carrefour du Chemin de Cabanis. Elargissement de la plateforme à 10,00 m (1 chaussée de 7 m et 2 accotements de 1,50 m).
6	Commune	Aménagement d'une liaison piétonne d'une largeur de 6 mètres rejoignant le site de la Vergue.
7	Commune	Elargissement du chemin de Piboule.
8	Commune	Elargissement à 10 m de plateforme de la partie basse de la voie communale n°12.
9	Commune	Rue Camichel : Section comprise entre le carrefour du CD 5 et le Rue de Sauvignac. Elargissement de la plateforme à 8 m (1 chaussée de 5 m et 2 accotements de 1,50 m).
10	Département	CD n°32 : Section comprise entre le carrefour de la RN 113 et la limite Nord de la commune. Elargissement de la plateforme à 12 m (1 chaussée de 7 m et 2 accotements de 2,75 m). Emprise de 18,00 m.
11	Commune	Réservation en vue de la création d'un carrefour d'entrée d'agglomération à l'intersection de la RD 128E1 et du Chemin de Cabanis.
12	Commune	Elargissement du Chemin de la Gilette et création d'une voie de liaison avec l'Avenue André Bringer.
14	Commune	Réservation en vue de la création d'un fossé pluvial et du maintien d'un chemin d'entretien.
15	Commune	Réservation pour aire de stationnement.
16	Commune	Réservation en vue de l'extension de la station d'épuration au lieu-dit La Mouline.
17	Commune	Réservation en vue de l'aménagement d'un espace public.
18	Commune	Réservation pour espaces publics et aires de stationnement.
19	Commune	Réservation pour espaces publics et aires de stationnement.
21	Commune	Réservation pour voirie.
22	Département	Réservation en vue de la création d'un accès en T.
23	Commune	Elargissement du chemin de la Vergue dans le cadre de l'aménagement du secteur Boutonnet de la ZAC.
24	Commune	Réservation pour aire de stationnement.
25	Commune	Réservation en vue de l'aménagement d'une aire de stationnement Avenue Pierre Silven.
26	Commune	Réservation en vue de l'aménagement d'une aire de stationnement Chemin de la Piboule.
27	Commune	Réservation en vue de l'aménagement d'un équipement public.